



Je trouve de l'aide hors de l'école

1/2

Le numérique ?

Mon enfant l'utilise à la maison et maintenant à l'école. Il paraît que les écrans sont dangereux pour lui, j'essaie de limiter son utilisation... et pourtant l'école lui rajoute du temps devant...

Me former au numérique ?

Cela me permettrait de comprendre ce que le numérique peut nous apporter, à moi et à mon enfant. Il existe des lieux qui sont là pour me guider et sauront me rassurer.

Ils pourront m'être utiles si je veux apprendre ou progresser pour :

- communiquer avec l'école mais aussi dans ma vie personnelle et professionnelle ;
- utiliser Internet et faire une recherche avec mes enfants en toute sécurité ;
- faire des démarches en ligne (bourses scolaires, recherches d'emploi) ;
- comprendre l'intérêt du numérique dans les études et la vie de mon enfant (langage informatique, robotique...).

LES MÉDIATHÈQUES ET LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

Je peux souvent y trouver des ordinateurs en libre accès et un point de connexion à Internet.

LES CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

De plus en plus souvent, je peux accéder à des ordinateurs en libre accès dans leurs locaux. Des professionnels peuvent généralement m'accompagner dans leur utilisation. Selon ma situation, ils pourront m'aider pour acheter du matériel informatique.

LA CAF (CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES)

Dans certains départements, elle peut m'aider pour l'achat d'un équipement informatique personnel.

LES HUBS TERRITORIAUX

Ils me permettent de trouver les lieux où je pourrais trouver de l'aide pour me former au numérique.

<https://lamednum.coop/actions/les-hubs-territoriaux-pour-un-numerique-inclusif/>



LES MAISONS FRANCE SERVICE

Ce sont des lieux où je peux trouver de l'aide pour accéder aux services publics en ligne et faire mes démarches administratives.

<https://www.gouvernement.fr/2-000-maisons-france-service-d-ici-a-2022>

LES CHÈQUES APTIC

Ils me permettent de payer des formations numériques de la même façon que les tickets restaurants me permettent de payer des repas. Ils peuvent être distribués gratuitement par certaines collectivités.

<https://www.aptic.fr/>

LES CENTRES SOCIAUX

Ils m'accueillent avec ma famille quel que soit mon âge et ma situation. Certains disposent de personnes formées au numérique qui pourront m'aider.

https://www.centres-sociaux.fr/chantiers_federaux/numerique/

LES TIERS-LIEUX

Ils accueillent tous les citoyens pour leur proposer, entre autres, des ateliers numériques (découverte, broderies, impression 3D, jeux vidéos, etc.)

LES ASSOCIATIONS DE QUARTIERS

Elles sont nombreuses à proposer un accompagnement ou des ateliers numériques. Je les contacte pour avoir de l'aide ou des conseils.

CONCLUSION

Ce ne sont que quelques exemples.

Selon mon lieu de vie, le directeur ou la directrice de l'école de mon enfant peut éventuellement m'orienter en fonction de mes besoins.